

Activité : Des discriminations racistes dans le monde du travail.



Doc 1 : La loi contre les discriminations

Constitue une discrimination directe la situation dans laquelle [.../...]une personne est traitée de manière moins favorable qu'une autre ne l'est [...] sur le fondement de son origine, de son sexe, de sa situation de famille, de sa grossesse, de son apparence physique, de la particulière vulnérabilité résultant de sa situation économique [...], de son patronyme, de son lieu de résidence [...], de son [...] son handicap, de ses caractéristiques génétiques, de ses mœurs, de son orientation sexuelle, de son identité de genre, de son âge, de ses opinions politiques, de ses activités syndicales, de sa capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français, de son appartenance [...] à [...] une prétendue race ou une religion déterminée,

LOI n° 2008-496 du 27 mai 2008

Le code pénal (art. 225-2) indique de les discriminations sont punies de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende.

1-Présentez le premier texte de loi (SANDI)

Il s'agit d'un texte de loi issu du code pénal, qui date du 27 mai 2008, et qui définit ce qu'est une discrimination.

2-Expliquez ce qu'est une discrimination. Donnez deux exemples de discriminations citées dans le texte de loi.

Une discrimination, c'est le fait de refuser un service à une personne en raison de son sexe, de son physique, de son handicap, de la religion...

3-Quelle peine risque-t-on lorsqu'on commet une discrimination ?

La peine encourue si l'on commet une discrimination est 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende.

S'appuyer sur une sélection de l'article suivant:

https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/12/18/travailleurs-sans-papiers-un-employeur-condamne-pour-discrimination-raciale_6023329_3224.html

Le Monde, Julia Pacual, *Travailleurs sans-papiers : un employeur condamné pour « discrimination raciale »*, 2019

4-Montrez que les conditions de travail dans l'entreprise sont dangereuses.

Les conditions de travail de l'entreprise sont assez dangereuses : des ouvriers sont envoyés travailler au contacts du plomb ou de l'amiantes (matières cancérogène) sans protections (ni lunettes, ni masques) ce qui peut les rendre malade.

5-Comment étaient choisis les employés qui devaient faire ces tâches dangereuses ?

Les ouvriers sont choisis en fonction de leurs origine pour faire ces travaux : les ouvriers d'Afrique subsaharienne (Maliens) sont désignés pour faire ces travaux, tandis que les ouvriers maghrébins sont plutôt choisis pour diriger les chantiers.

6-Qui a soutenu les travailleurs maliens (deux réponses attendues).

Ceux qui ont aidé les travailleurs maliens à se défendre face à l'entreprise sont le syndicat CGT (groupe de personne défendant les salariés d'une entreprise) et le Défenseur des Droits (personne nommée par l'Etat pour défendre les droits des citoyens).

7-Montrez que l'entreprise n'a pas respecté la loi (doc 1.)

L'entreprise n'a pas respecté la loi car ils ont fait des discriminations racistes en fonction de l'origine des ouvriers : seuls les employés originaires d'Afrique subsaharienne étaient choisis pour faire les tâches dangereuses.

8-A quelle peine a été condamnée l'entreprise ?

L'entreprise a été condamnée à payer 3000 euros de salaire en retard, et pour la faute et la mise en danger des ouvriers, elle a été condamnée à payer des dommages et intérêts : 34 000 euros par ouvrier discriminé.

9-Vous êtes le juge dans cette affaire de discrimination raciste. Vous rédigez votre jugement. Vous expliquez :

- Les faits (ce qui est arrivé aux travailleurs)**
- Vous rappelez la loi et pourquoi c'est interdit**
- Vous énoncez votre verdict.**